



PROTOCOLE SANITAIRE DES MATINÉES RÉCRÉATIVES DU RAM (Septembre 2020)

● Avant la matinée

- * Nettoyage de la salle et des sanitaires selon le protocole sanitaire en vigueur avant la matinée récréative.
- * Inscription obligatoire (par mail : relais.mauleonais@csc79.org ou par téléphone 05/49/81/86/31).
- * Matinée limitée en nombre de participants (enfants et adultes confondus).
- * Autorisation parentale de retour au relais obligatoire (voir ci-contre).
- * Il est demandé à chacun, assistants maternels et parents, de vérifier sa température. En cas de symptômes (toux, fièvre, ...) chez l'adulte ou l'un des enfants accueillis, la participation à la matinée récréative est annulée.
- * Obligation pour chaque adulte de porter un masque et d'apporter son propre masque.

● Pendant la matinée

- * Il est demandé à chacun, adultes et enfants, de se laver les mains au savon et à l'eau en arrivant et au besoin durant la matinée. Du gel hydroalcoolique est à disposition des adultes.
- * Chaussures, sacs, blousons, ... sont isolés dans un espace délimité à cet effet. Prévoir un sac cabas pour mettre vos affaires.
- * Entre adultes, **respecter une distance d'un mètre**, se répartir dans l'espace et adopter une posture bienveillante à hauteur des enfants. **Le port du masque est obligatoire**. En fonction de l'évolution de la COVID-19, les gestes barrières pourront évoluer. Selon les salles des recommandations pourront être préconisées par l'animatrice.

● Après la matinée

- * Le matériel utilisé sera désinfecté par l'animatrice après chaque matinée.
- * Enregistrement des personnes présentes, adultes et enfants, par commune.



Autorisation de retour aux matinées récréatives du RAM

Cher parents,

Pour que votre assistante maternelle puisse accompagner votre enfant, une autorisation de retour aux matinées récréatives est obligatoire. Coupon à retourner à votre assistante maternelle dès que possible car sans cette autorisation, les enfants et la professionnelle ne pourront pas être accueillis.

XX

Je soussigné(e) _____
 employeur de Mme _____, assistante maternelle
 autorise le retour de mon enfant _____
 aux matinées récréatives du RAM.

Je m'engage à :

1. M'assurer que mon enfant ne présente aucun symptôme pouvant évoquer ceux de la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires ...)
2. Avoir complété l'autorisation de participer aux matinées récréatives.

Fait à _____ le _____

Signature